

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01287

Numéro SIREN : 451 460 836

Nom ou dénomination : GENERAL INDUSTRIES

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2018 sous le numéro de dépôt 3054

Désignation de l'entreprise : GENERAL INDUSTRIES SA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 220 RUE DENIS PAPIN		13100 AIX EN PROVENCE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 5 1 4 6 0 8 3 6 0 0 0 3 9			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, 31/12/2017	
		N-1 31/12/2016	
		Net 3	
		Net 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Capital souscrit non appelé (I) AA	
		Frais d'établissement * AB	
		Frais de développement * CX	
		Concessions, brevets et droits similaires AF 158 253	
		Fonds commercial (1) AH 1 015 000	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	
		Terrains AN	
		Constructions AP	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 8 653	
		Autres immobilisations corporelles AT 438 687	
		Immobilisations en cours AV	
		Avances et acomptes AX	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	
		Autres participations CU 415 795	
		Créances rattachées à des participations BB 73 704	
		Autres titres immobilisés BD	
		Prêts BF	
		Autres immobilisations financières* BH 47 970	
		TOTAL (II) BJ 2 158 061	
		Matières premières, approvisionnements BL	
		En cours de production de biens BN	
		En cours de production de services BP	
		Produits intermédiaires et finis BR	
		Marchandises BT 1 095 243	
		Avances et acomptes versés sur commandes BV	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX 2 492 398	
		Autres créances (3) BZ 208 842	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	
		Disponibilités CF 794 101	
		Charges constatées d'avance (3)* CH 11 299	
		TOTAL (III) CJ 4 601 883	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW	
		Primes de remboursement des obligations (V) CM	
		Ecart de conversion actif* (VI) CN 1 171	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO 6 761 116	
		CP 120 255	
		CR	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISE *
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
IMMOBILISATIONS CORPORELLES
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)

ACTIF CIRCULANT
STOCKS *
CREANCES
DIVERS
Comptes de régularisation

**COPIE CERTIFIEE CONFORME
A L'ORIGINAL
LE PRESIDENT**

QUADRATUS Informatique

В СРОКЕ ПОДАТЬ
В НАШЕ БЮРО
ИЛИ В НАШЕ ОТДЕЛЕНИЕ

Désignation de l'entreprise : GENERAL INDUSTRIES SA

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :61.7...8.68.....)	DA	617 868	617 868	617 868
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	141 267	141 267	141 267
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	61 786	61 786	61 786
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	266 000	266 000	266 000
	Report à nouveau	DH	432 421	397 226	397 226
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	452 056	235 202	235 202
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 971 398	1 719 348	1 719 348
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	53 171	107 630	107 630
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	53 171	107 630	107 630
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 253 085	1 155 147	1 155 147
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	165 233	156 866	156 866
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 323 078	2 872 026	2 872 026
	Dettes fiscales et sociales	DY	337 897	667 696	667 696
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	100 433	182 938	182 938
Compte régul.	EB				
	TOTAL (IV)	EC	4 179 726	5 034 672	5 034 672
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	4 980	4 105	4 105
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 209 275	6 865 756	6 865 756
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 066 502	4 588 745	4 588 745
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	693 523	300 140	300 140	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : GÉNÉRAT INDUSTRIES - SA		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 591 260	FB	15 647 927	FC	18 239 187	18 843 722	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	10 531	FH	24 192	FI	34 723	37 607
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 601 791	FK	15 672 119	FL	18 273 910	18 881 329	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	103 605	82 423	
	Autres produits (1) (11)					FQ	186	124	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	18 377 701	18 963 877
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	12 225 285	13 339 072	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	299 850	131 667	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	(441)	(1 120)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 725 423	3 344 752	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	69 472	74 187	
	Salaires et traitements*					FY	902 935	947 808	
	Charges sociales (10)					FZ	360 961	419 294	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	48 208	48 397
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	5 516	32 836
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		100 000	
	Autres charges (12)					GE	13 471	6 750	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	17 650 681	18 443 644	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	727 020	520 233	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		1 677	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	148	90	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	7 630	7 050	
	Différences positives de change					GN	6 284	3 138	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	14 062	11 954	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	8 171	7 630	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	49 427	54 158	
	Différences négatives de change					GS	20 620	5 777	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	78 219	67 565
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(64 157)	(55 610)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	662 863	464 623	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Néant *

Désignation de l'entreprise : GENERAL INDUSTRIES SA

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	28 932		26 169	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	57 153		11 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	86 085		37 669	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 172		504	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	63 705		98 563	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	65 877		99 067	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	20 208		(61 397)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	231 015		168 024	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	18 477 848		19 013 500	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	18 025 792		18 778 299	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	452 056		235 202	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	28 932		26 169
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	7 114		7 114
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	2 172		504	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			1 677	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	4		64	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	15 768		16 926	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs		
			2 172	28 932		
	REGUL COMPTES					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

GENERAL INDUSTRIES SA
220 RUE DENIS PAPIN
HELIOSIS BAT B
13100 AIX EN PROVENCE

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

AUREC SARL -

11 BT DE LA GRANDE THUMINE

PARC ARIANE BT E2

13090 AIX EN PROVENCE

0442952023

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	X	
Déroations	X	
Permanence ou changement de méthodes	X	
Informations générales complémentaires	X	
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	X	
Etat des amortissements	X	
Etat des provisions	X	
Etat des échéances des créances et des dettes	X	
Composition du capital social	X	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial	X	NA
Autres immobilisations incorporelles	X	
Evaluation des immobilisations corporelles	X	
Evaluation des amortissements	X	
Titres immobilisés	X	
Créances immobilisées	X	
Evaluation des matières et marchandises	X	
Evaluations des produits et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	X	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X	
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NS
Disponibilités en Euros	X	
Disponibilités en devises	X	
Produits à recevoir	X	
Détail des produits à recevoir	X	
Charges à payer	X	
Détail des charges à payer	X	
Charges et produits constatés d'avance	X	
Détail des charges constatées d'avance	X	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x	
Subventions d'équipement		NA

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		NA
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire		NA
Valorisation des contributions volontaires		NA

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	x	
Informations en matière de crédit bail	x	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Opérations faites en commun		NA
Transferts de charges		NA
Frais accessoires d'achat		NA
Participation des salariés		NA
Résultats financiers des cinq derniers exercices	x	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes : NEANT

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 13 254 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	13 254
Total	13 254

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 173 253	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 653		
Installations générales agencements aménagements divers	47 958		
Matériel de transport	156 630		54 630
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	268 501		7 225
TOTAL	481 742		61 855
Autres participations	386 499		115 000
Prêts, autres immobilisations financières	47 737		293
TOTAL	434 235		115 293
TOTAL GENERAL	2 089 231		177 148

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 173 253	1 173 253
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			8 653	8 653
Installations générales agencements aménagements divers			47 958	47 958
Matériel de transport		96 257	115 003	115 003
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			275 726	275 726
TOTAL		96 257	447 340	447 340
Autres participations		12 000	489 499	489 499
Prêts, autres immobilisations financières		60	47 970	47 970
TOTAL		12 060	537 469	537 469
TOTAL GENERAL		108 317	2 158 061	2 158 061

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	136 503	12 102		148 605
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 653			8 653
Installations générales agencements aménagements divers	44 479	2 529		47 008
Matériel de transport	45 326	27 332	32 552	40 106
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	260 812	6 245		267 057
TOTAL	359 270	36 106	32 552	362 824
TOTAL GENERAL	495 773	48 208	32 552	511 429

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	12 102				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 529				
Matériel de transport	27 332				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 245				
TOTAL	36 106				
TOTAL GENERAL	48 208				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	7 630	1 171	7 630		1 171
Autres provisions pour risques et charges	100 000	7 000	55 000		52 000
TOTAL	107 630	8 171	62 630		53 171

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	6 000				6 000
Sur stocks et en cours	24 080	5 516	24 080		5 516
Sur comptes clients	37 652		8 756		28 895
TOTAL	67 732	5 516	32 836		40 412
TOTAL GENERAL	175 362	13 687	95 466		93 583
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		5 516	87 836		
financières		8 171	7 630		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	73 704	72 285	1 419
Autres immobilisations financières	47 970	47 970	
Clients douteux ou litigieux	29 341	29 341	
Autres créances clients	2 463 057	2 463 057	
Personnel et comptes rattachés	2 000	2 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	115 456	115 456	
Divers état et autres collectivités publiques	27 285	27 285	
Débiteurs divers	64 101	64 101	
Charges constatées d'avance	11 299	11 299	
TOTAL	2 834 213	2 832 794	1 419

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	695 545	695 545		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	557 540	438 207	119 333	
Emprunts et dettes financières divers	163 880	163 880		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 323 078	2 323 078		
Personnel et comptes rattachés	137 964	137 964		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	118 489	118 489		
Impôts sur les bénéfices	49 737	49 737		
Autres impôts taxes et assimilés	31 639	31 639		
Groupe et associés	1 421	1 421		
Autres dettes	100 433	100 433		
TOTAL	4 179 726	4 060 393	119 333	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	119 156			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	405 760			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES NORMAUX	27.0000	22 884			22 884

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
COMMERCE DE GROS	1 000 000			1 000 000	
Total	1 000 000			1 000 000	

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles correspondent, pour la majeure partie, à l'apport du fonds de commerce pour 1.000 KE par GR lors de l'apport partiel d'actif portant sur une branche complète et autonome d'activité (AG 01 juin 2005).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les éléments constitutifs de ce poste sont exclusivement des logiciels utilisés par l'entreprise. Ces derniers sont amortis suivant le mode linéaire sur une durée de 3 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	7 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires (frais d'approches). Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours de jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectué lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. Parallèlement, les marchandises en stock depuis plus de trois mois sont dépréciées à hauteur de 50 % de la valeur brute à l'exception des marchandises vendues ou ayant une forte probabilité d'écoulement post-clôture.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	43 680
Autres créances	43 013
Total	86 693

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- REFACTURATION	43 060
- FAE SOLIS CHAUFFE EAU	620
FURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	
- ACHATS UE	11 321
- ENTRETIENS LOCAUX	3 857
- SOGETRA 2017	550
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	
- CVAE 2017	477
PRODUIT A RECEVOIR	
- TVA ESPAGNILE	26 808
Total	86 693

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	253 075
Dettes fiscales et sociales	216 105
Autres dettes	10 269
Total	481 472

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	
- GIG AVOIR	2 321
- SCHINASI REGUL	7 948
FOURNISSEUR FACT NON PARVENUES	
- ACHATS NON STOCKES	189
- CHARGES LOCATIVES	7 200
- ASSURANCES	5 512
- HONORAIRES	15 468
- DEPLACEMENTS	456
- TRANSPORT	90
- TELEPHONE	465
- FRAIS AUDIT CAC 2017	3 207
- FRAIS DIVERS	55 000
- MATIERES	165 026
- BNP LEASE	504
- BNP	40
INTERETS COURUS/EMPRUNTS	
- INTEREST / EMPRUNTS	2 022
DETTES / CONGESPAYES	
- PROV CONGES PAYES	43 600
DETTES / SALAIRES COM + PRIMES	
- COMMISSIONS ET PRIMES DUES	84 490
CHARGES SOCIALES / CONGESPAYES	
- CHARGES / CONGES PAYES	19 200
ORGAN . SOCIAUX / COM ET PRIME	
- CHARGES / COM ET PRIMES	37 176
ETAT-CAP TAXE D'APPRENTISSAGE	
- TAXE APPRENTISSAGE 2017	6 635
ETAT-CAP- FORMATION PROFESSION	
- FORMATION PROF 2017	6 615
ETAT-CAP TAXE FONCIERE	
- 2017	3 736
ETAT-CAP TAXE VEHICULE SOCIETE	
- TVS 2017	14 653
Total	481 472

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 299
Total	11 299

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- LAND ROVER DP 262 RH	296		
- PREST EAU	75		
- CCIC LICENCE	2 922		
- COMMISSION GTIE OSE BNP	1 479		
- COYOTE	556		
- INTERETS		840	
- EDF 5.5 %	17		
- SNS PACK SERENITE	441		
- SNS EXCHANGE	2 575		
- EURODATACAR	2 097		
Total	10 459	840	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	788 821
Total	788 821

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 14/05/2013
Montant initial de cette garantie : 1 800 000
Montant restant dû en capital : 310 633
Date de fin d'échéance de la garantie : 21/05/2023
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				57 000	57 000
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				48 546	48 546
- exercice				7 114	7 114
Total				55 660	55 660
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				7 114	7 114
- entre 1 et 5 ans				12 449	12 449
Total				19 563	19 563

In Extenso

In Extenso Provence

Arteparc de Bachasson Bât D
rue de la Carrière de Bachasson
13590 Meyreuil

Tél. : +33 (0)4 42 95 87 00
Fax : +33 (0)4 42 95 19 79
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

GENERAL INDUSTRIES

Société par Actions Simplifiée

L'Héliosis - Bâtiment B
220, Rue Denis Papin
13857 AIX EN PROVENCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

GENERAL INDUSTRIES
Société par Actions Simplifiée

L'Héliosis - Bâtiment B
220, Rue Denis Papin
13857 AIX EN PROVENCE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GENERAL INDUSTRIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Titres immobilisés :

La note « Titres Immobilisés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valeur d'inventaire des immobilisations financières.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations données dans la note de l'annexe, examiné la cohérence des données et des hypothèses retenues ainsi que la documentation fournie, et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées dans ce cadre.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

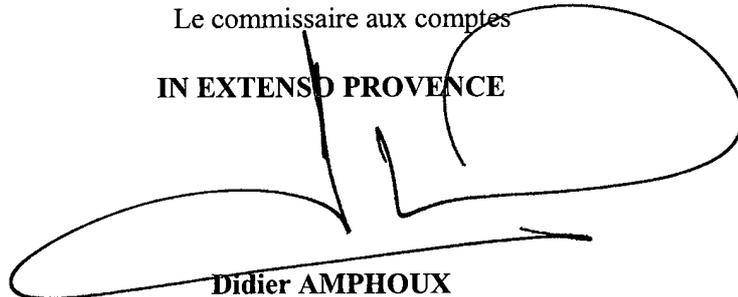
GENERAL INDUSTRIES

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Aix-en-Provence, le 18 mai 2018

Le commissaire aux comptes

IN EXTENSIS PROVENCE

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Didier AMPHOUX

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	158 253	148 605	9 648	21 750	12 102	55.64
	Fonds commercial (1)	1 015 000		1 015 000	1 015 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	8 653	8 653				
	Autres immobilisations corporelles	438 687	354 171	84 516	122 472	37 956	30.99
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	415 795	6 000	409 795	294 795	115 000	39.01	
Créances rattachées à des participations	73 704		73 704	85 704	12 000	14.00	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	47 970		47 970	47 737	233	0.49	
Total II	2 158 061	517 429	1 640 633	1 587 457	53 175	3.35	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 095 243	5 516	1 089 727	1 371 013	281 286	20.52
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 492 398	28 895	2 463 503	2 624 213	160 710	6.12
	Autres créances	208 842		208 842	471 457	262 615	55.70
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	794 101		794 101	774 306	19 795	2.56	
Charges constatées d'avance (3)	11 299		11 299	24 758	13 459	54.36	
Total III	4 601 883	34 412	4 567 471	5 265 747	698 276	13.26	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)	1 171		1 171	12 551	11 380	90.67
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 761 116	551 840	6 209 275	6 865 756	656 480	9.56	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

120 255

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 617 868)	617 868		617 868			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	141 267		141 267			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	61 786		61 786			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	266 000		266 000			
	Autres réserves						
Report à nouveau	432 421		397 226		35 195	8.86	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		452 056		235 202		216 855	92.20
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I		1 971 398		1 719 348		252 050	14.66
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	53 171		107 630		54 459	50.60
	Provisions pour charges						
	Total III	53 171		107 630		54 459	50.60
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	559 562		855 008		295 446	34.55
	Concours bancaires courants	693 523		300 140		393 384	131.07
	Emprunts et dettes financières diverses	165 233		156 866		8 367	5.33
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 323 078		2 872 026		548 948	19.11
	Dettes fiscales et sociales	337 897		667 696		329 799	49.39
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	100 433		182 938		82 504	45.10	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	4 179 726		5 034 672		854 946	16.98
	Ecarts de conversion passif (V)	4 980		4 105		875	21.30
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 209 275		6 865 756		656 480	9.56
		4 060 393		4 588 745			

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 591 260	15 647 927	18 239 187	18 843 722	604 536	3.21	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	10 531	24 192	34 723	37 607	2 884	7.67	
Chiffre d'affaires NET	2 601 791	15 672 119	18 273 910	18 881 329	607 420	3.22	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			103 605	82 423	21 181	25.70	
Autres produits			186	124	62	50.12	
Total des Produits d'exploitation (I)			18 377 701	18 963 877	586 176	3.09	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			12 225 285	13 339 072	1 113 788	8.35	
Variation de stock (marchandises)			299 850	131 667	168 183	127.73	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			441	1 120	679	60.63	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 725 423	3 344 752	380 671	11.38	
Impôts, taxes et versements assimilés			69 472	74 187	4 715	6.36	
Salaires et traitements			902 935	947 808	44 873	4.73	
Charges sociales			360 961	419 294	58 332	13.91	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			48 208	48 397	189	0.39	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 516	32 836	27 320	83.20	
Dotations aux provisions				100 000	100 000	100.00	
Autres charges			13 471	6 750	6 721	99.57	
Total des Charges d'exploitation (II)			17 650 681	18 443 644	792 963	4.30	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			727 020	520 233	206 787	39.75	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

28 932 26 169
2 172 504

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				1 677	1 677	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)		148		90	58	65.18
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		7 630		7 050	580	8.23
Différences positives de change		6 284		3 138	3 146	100.27
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		14 062		11 954	2 108	17.63
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		8 171		7 630	541	7.09
Intérêts et charges assimilées (4)		49 427		54 158	4 730	8.73
Différences négatives de change		20 620		5 777	14 843	256.95
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		78 219		67 565	10 654	15.77
2. Résultat financier (V-VI)		64 157		55 610	8 546	15.37
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		662 863		464 623	198 240	42.67
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		28 932		26 169	2 763	10.56
Produits exceptionnels sur opérations en capital		57 153		11 500	45 653	396.98
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		86 085		37 669	48 416	128.53
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 172		504	1 668	331.05
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		63 705		98 563	34 858	35.37
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		65 877		99 067	33 189	33.50
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		20 208		61 397	81 605	132.91
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		231 015		168 024	62 991	37.49
Total des produits (I+III+V+VII)		18 477 848		19 013 500	535 653	2.82
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		18 025 792		18 778 299	752 507	4.01
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		452 056		235 202	216 855	92.20

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

7 114 7 114

1 677

64

4
AUREC SARL -

GENERAL INDUSTRIES SA
220 RUE DENIS PAPIN
HELIOSIS BAT B
13100 AIX EN PROVENCE

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

AUREC SARL -
11 BT DE LA GRANDE THUMINE
PARC ARIANE BT E2
13090 AIX EN PROVENCE
0442952023

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	X	
Déroghations	X	
Permanence ou changement de méthodes	X	
Informations générales complémentaires	X	
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	X	
Etat des amortissements	X	
Etat des provisions	X	
Etat des échéances des créances et des dettes	X	
Composition du capital social	X	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial	X	NA
Autres immobilisations incorporelles	X	
Evaluation des immobilisations corporelles	X	
Evaluation des amortissements	X	
Titres immobilisés	X	
Créances immobilisées	X	
Evaluation des matières et marchandises	X	
Evaluations des produits et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	X	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X	
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NS
Disponibilités en Euros	X	
Disponibilités en devises	X	
Produits à recevoir	X	
Détail des produits à recevoir	X	
Charges à payer	X	
Détail des charges à payer	X	
Charges et produits constatés d'avance	X	
Détail des charges constatées d'avance	X	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x	
Subventions d'équipement		NA

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		NA
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire		NA
Valorisation des contributions volontaires		NA

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	x	
Informations en matière de crédit bail	x	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Opérations faites en commun		NA
Transferts de charges		NA
Frais accessoires d'achat		NA
Participation des salariés		NA
Résultats financiers des cinq derniers exercices	x	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes : NEANT

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 13 254 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	13 254
Total	13 254

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 173 253		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 653		
Installations générales agencements aménagements divers	47 958		
Matériel de transport	156 630		54 630
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	268 501		7 225
TOTAL	481 742		61 855
Autres participations	386 499		115 000
Prêts, autres immobilisations financières	47 737		293
TOTAL	434 235		115 293
TOTAL GENERAL	2 089 231		177 148

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 173 253	1 173 253
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			8 653	8 653
Installations générales agencements aménagements divers			47 958	47 958
Matériel de transport		96 257	115 003	115 003
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			275 726	275 726
TOTAL		96 257	447 340	447 340
Autres participations		12 000	489 499	489 499
Prêts, autres immobilisations financières		60	47 970	47 970
TOTAL		12 060	537 469	537 469
TOTAL GENERAL		108 317	2 158 061	2 158 061

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	136 503	12 102		148 605
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 653			8 653
Installations générales agencements aménagements divers	44 479	2 529		47 008
Matériel de transport	45 326	27 332	32 552	40 106
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	260 812	6 245		267 057
TOTAL	359 270	36 106	32 552	362 824
TOTAL GENERAL	495 773	48 208	32 552	511 429

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	12 102				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 529				
Matériel de transport	27 332				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 245				
TOTAL	36 106				
TOTAL GENERAL	48 208				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	7 630	1 171	7 630		1 171
Autres provisions pour risques et charges	100 000	7 000	55 000		52 000
TOTAL	107 630	8 171	62 630		53 171

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	6 000				6 000
Sur stocks et en cours	24 080	5 516	24 080		5 516
Sur comptes clients	37 652		8 756		28 895
TOTAL	67 732	5 516	32 836		40 412
TOTAL GENERAL	175 362	13 687	95 466		93 583

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		5 516	87 836		
financières		8 171	7 630		

Etat des échéances des créances et des dettes

<u>Etat des créances</u>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	73 704	72 285	1 419
Autres immobilisations financières	47 970	47 970	
Clients douteux ou litigieux	29 341	29 341	
Autres créances clients	2 463 057	2 463 057	
Personnel et comptes rattachés	2 000	2 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	115 456	115 456	
Divers état et autres collectivités publiques	27 285	27 285	
Débiteurs divers	64 101	64 101	
Charges constatées d'avance	11 299	11 299	
TOTAL	2 834 213	2 832 794	1 419

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	695 545	695 545		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	557 540	438 207	119 333	
Emprunts et dettes financières divers	163 880	163 880		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 323 078	2 323 078		
Personnel et comptes rattachés	137 964	137 964		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	118 489	118 489		
Impôts sur les bénéfices	49 737	49 737		
Autres impôts taxes et assimilés	31 639	31 639		
Groupe et associés	1 421	1 421		
Autres dettes	100 433	100 433		
TOTAL	4 179 726	4 060 393	119 333	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	119 156			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	405 760			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES NORMAUX	27.0000	22 884			22 884

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
COMMERCE DE GROS	1 000 000			1 000 000	
Total	1 000 000			1 000 000	

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles correspondent, pour la majeure partie, à l'apport du fonds de commerce pour 1.000 KE par GR lors de l'apport partiel d'actif portant sur une branche complète et autonome d'activité (AG 01 juin 2005).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les éléments constitutifs de ce poste sont exclusivement des logiciels utilisés par l'entreprise. Ces derniers sont amortis suivant le mode linéaire sur une durée de 3 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	7 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires (frais d'approches). Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours de jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectué lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. Parallèlement, les marchandises en stock depuis plus de trois mois sont dépréciées à hauteur de 50 % de la valeur brute à l'exception des marchandises vendues ou ayant une forte probabilité d'écoulement post-clôture.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	43 680
Autres créances	43 013
Total	86 693

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- REFACTORATION	43 060
- FAE SOLIS CHAUFFE EAU	620
FURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	
- ACHATS UE	11 321
- ENTRETIENS LOCAUX	3 857
- SOGETRA 2017	550
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	
- CVAE 2017	477
PRODUIT A RECEVOIR	
- TVA ESPAGNILE	26 808
Total	86 693

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	253 075
Dettes fiscales et sociales	216 105
Autres dettes	10 269
Total	481 472

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	
- GIG AVOIR	2 321
- SCHINASI REGUL	7 948
FOURNISSEUR FACT NON PARVENUES	
- ACHATS NON STOCKES	189
- CHARGES LOCATIVES	7 200
- ASSURANCES	5 512
- HONORAIRES	15 468
- DEPLACEMENTS	456
- TRANSPORT	90
- TELEPHONE	465
- FRAIS AUDIT CAC 2017	3 207
- FRAIS DIVERS	55 000
- MATIERES	165 026
- BNP LEASE	504
- BNP	40
INTERETS COURUS/EMPRUNTS	
- INTEREST / EMPRUNTS	2 022
DETTES / CONGESPAYES	
- PROV CONGES PAYES	43 600
DETTES / SALAIRES COM + PRIMES	
- COMMISSIONS ET PRIMES DUES	84 490
CHARGES SOCIALES / CONGESPAYES	
- CHARGES / CONGES PAYES	19 200
ORGAN . SOCIAUX / COM ET PRIME	
- CHARGES / COM ET PRIMES	37 176
ETAT-CAP TAXE D'APPRENTISSAGE	
- TAXE APPRENTISSAGE 2017	6 635
ETAT-CAP- FORMATION PROFESSION	
- FORMATION PROF 2017	6 615
ETAT-CAP TAXE FONCIERE	
- 2017	3 736
ETAT-CAP TAXE VEHICULE SOCIETE	
- TVS 2017	14 653
Total	481 472

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 299
Total	11 299

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- LAND ROVER DP 262 RH	296		
- PREST EAU	75		
- CCIC LICENCE	2 922		
- COMMISSION GTIE OSE BNP	1 479		
- COYOTE	556		
- INTERETS		840	
- EDF 5.5 %	17		
- SNS PACK SERENITE	441		
- SNS EXCHANGE	2 575		
- EURODATACAR	2 097		
Total	10 459	840	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	788 821
Total	788 821

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 14/05/2013
Montant initial de cette garantie : 1 800 000
Montant restant dû en capital : 310 633
Date de fin d'échéance de la garantie : 21/05/2023
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				57 000	57 000
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				48 546	48 546
- exercice				7 114	7 114
Total				55 660	55 660
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				7 114	7 114
- entre 1 et 5 ans				12 449	12 449
Total				19 563	19 563

GENERAL INDUSTRIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 617.868 €

Siège social : L'Heliosis Bâtiment B

220, rue Denis Papin

13857 AIX EN PROVENCE cedex 3

451 460 836 R.C.S. AIX EN PROVENCE

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

(Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 mai 2018)

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 452.056,05 Euros
augmenté du report à nouveau de 432.421,36 Euros

soit ensemble 884.477,41 Euros

de la manière suivante :

- au poste de report à nouveau 684.471,25 Euros

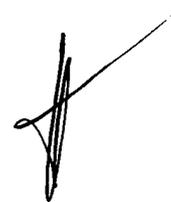
- le solde, soit 200.006,16 Euros

étant distribué aux Actionnaires à raison d'un dividende de 8,74 Euros par action.

Ce dividende pourra être mis en paiement à compter de l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

A cet égard, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle prend acte de ce que :

- suite à la loi de finances pour 2018, les dividendes et distributions assimilées perçus, depuis le 1^{er} janvier 2018, par des personnes physiques domiciliées en France, sont obligatoirement soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) de 12,8% prévu au I.-1. de l'article 117 quater du CGI, ainsi qu'aux prélèvements sociaux de 17,2%, soit un total de prélèvements de 30,00% ;
- ces prélèvements sont déclarés et acquittés par la société distributrice, au plus tard le 15 du mois suivant celui au cours duquel les dividendes sont payés (l'inscription du dividende au crédit du compte courant d'associé valant paiement) ;
- à défaut d'option expresse et irrévocable du contribuable pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu à l'occasion de l'établissement de la déclaration des revenus, l'impôt sur le revenu est définitivement liquidé sur une base égale au dividende brut, sans abattement, par application du prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% prévu à l'article 200 A du CGI, sous déduction du PFNL acquitté par la société distributrice ;
- il est précisé, à cet égard, qu'en cas d'option pour l'imposition au barème progressif, celle-ci est globale et porte sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits et créances entrant dans le champ d'application du PFU ;



- en cas d'option pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu, conformément aux dispositions fiscales en vigueur et à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, et pour les seules personnes physiques résidentes fiscales en France ayant opté, ce dividende sera éligible en totalité à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3 du Code Général des Impôts ;
- toujours pour les cas d'option susvisés pour l'imposition au barème progressif, l'abattement de 40% susvisé est applicable sur le montant du dividende brut perçu et une fraction de la CSG, acquittée lors de la perception du revenu, est déductible des revenus à hauteur de 6,8% ; le PFNL acquitté par la société distributrice est ensuite imputé sur l'impôt sur le revenu, l'excédent étant restitué ;
- toujours pour les cas d'option susvisés pour l'imposition au barème progressif, dans l'état actuel de la répartition du capital social, la totalité des 34,96 Euros de dividendes distribués aux 4 actions par des personnes physiques résidentes fiscales en France ayant opté pourront, bénéficier de l'abattement de 40%, soit un abattement global théorique de 13,98 Euros et un abattement de 3,50 Euros par action ;
- les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 Euros, pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs, ou 75.000 Euros, pour les contribuables soumis à imposition commune, peuvent demander à être dispensés du PFNL. La demande de dispense doit être formulée au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède celle du versement.
- concernant le dividende de 8,74 Euros versé à la personne physique résidente fiscale en Israël, la Société devra prélever et acquitter auprès du Trésor une retenue à la source égale à 12,80% du dividende, soit 1,12 Euros.

En outre, et conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle prend acte de ce qu'au titre des trois derniers exercices, il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes :

Au titre des exercices	Dividende Global	Dividende par action	Montant éligible à l'abattement de 40 % par action (art. 158-3 CGI)
2014	400.041,69 € ^(*)	19,23 € ^(*)	19,23 € ^(*)
2015	/	/	/
2016	200.006,16 € ^(**)	8,74 € ^(**)	8,74 € ^(**)

(*) Distribution de réserves pour 20.803 actions votée lors de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 27 novembre 2015

(**) Distribution de réserves pour 22.884 actions votée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 février 2017 + distribution de dividende votée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2017

DECISION DE L'ASSEMBLEE

Affectation du résultat adoptée à l'unanimité.



Certifié exact